

Le 18 novembre 2020

Commission Permanente de la Région Normandie

Depuis le siège de la Région à Caen, Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a réuni, lundi 16 novembre, la commission permanente de la Région Normandie, par visio conférence, pour examiner plus de 200 dossiers. On peut notamment retenir :

CRISE DU COVID – 19 – MESURES EXEPTIONNELLES :

- Le dispositif « Impulsion Relance Normandie » évolue et devient « Impulsion Résistance Normandie »

Face à l'impact de la crise du Covid-19 sur l'économie, la Région et les intercommunalités normandes ont lancé, en avril dernier, un dispositif baptisé « Impulsion Relance Normandie ». Ce dispositif exceptionnel permettait aux acteurs économiques locaux ne pouvant prétendre à une aide du Fonds national de solidarité Etat-Régions (FNS) de bénéficier d'une subvention d'un montant de 1000 ou de 1500 euros, financée à hauteur de 40 % par la Région et de 60 % par les intercommunalités.

Afin d'apporter une aide directe aux entreprises subissant brutalement cette crise sanitaire prolongée, le dispositif « Impulsion Relance Normandie » évolue et devient « Impulsion Résistance Normandie ». Les élus régionaux ont approuvé les modifications du dispositif. Elles portent sur l'élargissement des conditions d'éligibilité pour cibler prioritairement les secteurs d'activité du tourisme, de la culture, du sport et de l'évènementiel.

Ces aides apportées sous forme de subventions forfaitaires sont portées à :

- 1 000 € pour les entreprises n'ayant pas de salarié,
- 2 000 € pour les entreprises ayant 1 salarié,
- 3 000 € pour les entreprises ayant 2 salariés,
- 4 000 € pour les entreprises ayant 3 salariés,
- et 5 000 € pour les entreprises ayant 4 salariés et plus.

Sont éligibles à ce fonds, les structures ci-dessus décrites, y compris celles créées depuis moins d'un an, qui ont perdu pendant les périodes de contraintes sanitaires :

- entre 30 % et 50 % du chiffre d'affaires pour les secteurs de l'annexe 1 du Fonds de Solidarité ;
- entre 30 % et 80 % du chiffre d'affaires pour les secteurs de l'annexe 2 du Fonds de Solidarité.

Impulsion Résistance Normandie s'appuie les intercommunalités qui devront faire remonter dans les meilleurs délais les entreprises de leurs territoires susceptibles de bénéficier de cette extension du FNS. Les entreprises identifiées pourront alors déposer une demande sur la plateforme dont l'adresse leur sera communiquée.

- Création d'un fonds de soutien exceptionnel au secteur évènementiel

Au regard du caractère essentiel du secteur de l'évènementiel pour l'économie normande et des mesures insuffisantes prises par le Gouvernement, la Région a décidé de lancer un

fonds de soutien exceptionnel pour accompagner ce secteur à l'arrêt depuis le mois de mars et préserver les emplois sur le territoire.

Le fonds cible les entreprises du secteur dont le siège social se situe en Normandie et ayant subi une perte du Chiffre d'affaires (CA) de 60 % entre mars et fin octobre 2020.

L'aide prend la forme d'une subvention, plafonnée à 23 000 €. Son montant est déterminé en fonction du nombre de salariés :

- 0 à 1 salarié : jusqu'à 1 500€
- 2 à 5 salariés : jusqu'à 5 000€
- 6 à 20 salariés : jusqu'à 20 000€
- Plus de 20 salariés : jusqu'à 23 000€

- Soutien à l'hébergement des soignants des hôpitaux normands

Face à l'augmentation des contaminations au Covid-19 qui provoque une situation extrêmement tendue dans les hôpitaux normands, la Région a décidé de prendre en charge les frais d'hébergement, de repas et de conciergerie qui seraient proposés par des hôtels privés au profit des personnels soignants recrutés temporairement pour faire face aux besoins des hôpitaux. Le formulaire de demande de prise en charge devra être déposé en ligne sur le site de la Région (<https://aides.normandie.fr>). La Région paiera directement aux hôteliers les frais d'hébergement, de repas et de conciergerie.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

- Prêts d'honneur pour l'entrepreneuriat féminin

Un prêt d'honneur a été créé pour favoriser l'entrepreneuriat féminin avec le Réseau Initiative Normandie. Le réseau Initiative Normandie est constitué de dix plates-formes Initiative Locale (PFIL) qui maillent le territoire régional pour financer et accompagner les créateurs/repreneurs d'entreprises. Les plateformes locales gèrent des prêts d'honneur sans intérêt, ni garanties, remboursables sur 3 à 5 ans. Ces prêts permettent de renforcer les fonds propres et de faciliter l'obtention de prêts bancaires. 100 000€ ont été apportés par la Région à l'association Initiative Le Havre Estuaire à cet effet.

Les élus régionaux ont, par ailleurs, accordé :

- **des prêts à taux nul à 4 entreprises normandes** pour un montant de **635 000 euros au titre du dispositif Prêt COVID-19 Trésorerie** ;
- **1 001 866 € de prêts** au titre du dispositif **Impulsion développement** à 9 entreprises permettant la **création de 31 emplois** ;
- **322 693 euros** pour **57 projets de création ou reprise** de commerces ou de petites entreprises au titre du dispositif **Coup de pouce** ;
- **406 338 euros** sous forme de prêts à taux nul, à **8 entreprises** au titre du dispositif ARME, permettant la **sauvegarde de 448 emplois** ;
- **210 000 euros** de subventions au titre du dispositif Impulsion Innovation à **3 entreprises**, permettant la création de **30 emplois** ;
- **149 647 euros** pour soutenir **4 porteurs de projet de création/reprise d'entreprises** au titre du dispositif prêt d'honneur DEFI – Prêt d'Honneur Normandie ;
- des subventions pour un montant total de **149 647 euros** pour soutenir **4 projets issus de l'Economie Sociale et Solidaire** ;
- **351 000 euros pour le soutien à l'entrepreneuriat des jeunes** dans le cadre de l'appel à projets ISIA du PIA3. Le consortium We Normandy porté conjointement par Normandie Incubation et Normandie Valorisation va proposer de nouveaux services d'accompagnement des jeunes pousses issues de la deeptech en coopération avec l'écosystème de l'innovation normande.

Enfin, fort de son succès, **le dispositif Prêt Croissance TPE géré avec BPI France est doté à nouveau de 500 000 euros** par la Région, permettant d'accorder 2 500 000 euros de prêts supplémentaires afin de répondre aux demandes des TPE normandes.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE :

- Soutien à la recherche

Les élus régionaux ont attribué des subventions pour un montant total de **1 538 272 euros pour la mise en place de 5 projets collaboratifs de recherche** dont :

- le projet HOLOSEED des sociétés AEGILOPS et Holopharm qui développent progressivement des solutions remplaçant l'utilisation de produits chimiques synthétiques dans le monde agricole par des solutions biosourcées plus respectueuses de l'environnement, de la santé et de la biodiversité.
- le projet Digital Port Platform développé par Sinay, Soyhuce et Antiote qui s'adresse aux acteurs du secteur portuaire qui recherchent à adopter des technologies qui permettent de réduire la congestion des ports et l'optimisation de la chaîne logistique.

Plus de 5,2 millions d'euros ont, par ailleurs, été attribués **pour les laboratoires de recherche** de Normandie.

- Soutien aux Universités de Caen Normandie et de Rouen Normandie

La Région soutient les Universités de Caen Normandie et de Rouen Normandie pour **l'achat d'équipements numériques** à hauteur de plus **1,81 million d'euros** afin de maintenir leurs **formations en distanciel**.

Les élus ont aussi voté **1 million d'euros** en faveur de l'Université de Caen Normandie, **pour la rénovation de la Station Marine du CREC à Luc sur Mer** et **110 249 €** en faveur de l'Université de Rouen Normandie **pour l'aménagement urbain et paysager du site universitaire de Tilly à Evreux**.

- Campus connecté « Moodlebox » : 357 975 euros pour la formation des étudiants incarcérés au Centre Pénitentiaire de Caen (14)

Le projet de Campus connecté « MoodleBox » est porté par la Région Normandie, en collaboration avec l'Université de Caen Normandie, le Centre Pénitentiaire de Caen, la Direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes et le Rectorat de l'Académie de Caen, Il permet aux étudiants incarcérés au Centre Pénitentiaire de Caen de bénéficier d'un environnement numérique pour suivre des formations universitaires à distance, le plus similaire possible à celui des étudiants en formation ouverte à distance, bien que ne disposant pas de connexion internet. La Région finance la mise en œuvre opérationnelle de ce projet à hauteur de 357 975 euros.

- Convention permettant aux étudiants des formations aux métiers de la rééducation d'obtenir une reconnaissance d'équivalence de grade universitaire en complément de leur diplôme d'Etat

Les élus régionaux ont approuvé les termes d'une convention avec le Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) des instituts de formation aux métiers de la rééducation de Normandie, permettant aux étudiants diplômés des formations de masseur-kinésithérapeute, d'ergothérapeute et de pédicure-podologue d'obtenir une reconnaissance d'équivalence de grade universitaire en complément de leur diplôme d'Etat.

EDUCATION - JEUNESSE :

- La Région équipe les lycées normands

Afin d'améliorer les conditions de vie et d'apprentissage des lycéens et apprentis normands, la Région a attribué les subventions suivantes :

- **1,32 million d'euros** pour financer **l'acquisition de matériels et de mobiliers** pour les lycées normands ;
- **21 641 344 euros** pour **accompagner les CFA** de Normandie au titre de l'investissement et du fonctionnement ;
- **170 866 euros** pour **permettre la réhabilitation de gymnases utilisés par les lycéens** : la rénovation du gymnase Nordez de Cherbourg-en-Cotentin (50) et la rénovation du parquet sportif les gymnases Mérienne et Godard de Flers (61).

- Actions éducatives dans les lycées

Avec cette même volonté de favoriser la réussite des jeunes normands, la Région a décidé de financer :

- **à hauteur de 200 000 euros l'expérimentation et le déploiement du programme « JobReady »**, porté par l'Association Article 1 et destiné à aider les lycéens normands à se démarquer sur le marché du travail, en travaillant sur leurs compétences transversales ;
- **à hauteur de 312 205 euros l'action "Education aux Ecrans"** mise en place par la CEMEA Normandie au sein des lycées et CFA de Normandie ;
- **à hauteur de 132 000 euros le dispositif « Mémoires d'Auschwitz »** porté par le Mémorial de la Shoah et qui propose à des classes de lycéens et d'apprentis (environ 150 jeunes au total), recrutés via un appel à projet, de développer un projet pédagogique tout au long de l'année en lien avec l'histoire de la Shoah.

- 5 300 euros pour récompenser les lauréats des Olympiades de mathématiques 2020

La Région a attribué la somme globale de 5 300 euros aux 32 lycéens normands lauréats aux finales académiques des Olympiades de Mathématiques 2020.

- Convention régionale pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes

La Région Normandie s'associe à la convention régionale 2020-2024 pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif normand. La Région Normandie met en œuvre un programme d'actions éducatives à destination des élèves des lycées et CFA normands en partenariat avec les acteurs institutionnels et associatifs de l'éducation. Par ailleurs, l'Agence Régionale de l'Orientation, créée au 1^{er} janvier 2020, dans le cadre de ses missions de promotion de la mixité des métiers et des filières, mène des actions pour déconstruire les stéréotypes de genre en favorisant une représentation mixte, notamment dans les secteurs du numérique et des sciences et techniques où les filles sont très peu présentes. Au total près de trente institutions en Normandie sont partenaires de cette convention : Etat, Rectorat, Région, Directions régionales, Agence régionale de santé, écoles d'ingénieurs, écoles d'arts, écoles de management, les trois universités normandes, le CROUS et l'Agence régionale de l'orientation.

- « Pass Monde » : Soutien à la mobilité internationale des jeunes normands

Le dispositif « Pass Monde » permet de soutenir la mobilité internationale des jeunes normands (lycéens, étudiants, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle...) dans le cadre de leur cursus de formation ou de projets personnels. Les élus régionaux ont décidé d'attribuer des bourses à 107 jeunes normands pour un montant total de 106 040 euros.

FORMATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE :

Dans le cadre de sa politique en faveur de la formation professionnelle et de l'insertion vers l'emploi des Normands, la Région a, par ailleurs, décidé d'attribuer les aides suivantes :

- **758 870 euros à l'Agence Pour l'Education par Le Sport (APELS)** pour le projet expérimental de déploiement de l'inclusion par le sport en Normandie, qui vise le **repérage et la mobilisation de 340 jeunes** par les clubs sportifs partenaires du projet sur les territoires d'Evreux, Rouen, et du Havre ;
- **41 120 euros pour accompagner 30 personnes engagées dans une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE)** ;
- **844 684 euros au titre du dispositif « Qualif Individuel »** pour la prise en charge de **144 parcours** de formation de demandeurs d'emploi ;
- **28 859 euros pour accompagner la formation de 5 demandeurs d'emploi** dans le cadre du dispositif « Une formation, un emploi ».

AGRICULTURE ET PECHE :

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'agriculture et de la pêche, la Région a décidé d'accorder les aides suivantes :

- **48 500 euros** à 6 agriculteurs au titre du dispositif « **Impulsion Installation** » ;
- **238 647 euros pour soutenir l'achat de machines agricoles** par 19 exploitations ;
- **400 000 euros** pour le **projet de séchoir collectif de plante légumineuse de la CUMA SECOPPA**, issu du partenariat de céréaliers de la plaine de Falaise et d'éleveurs du Pays d'Auge au regard de ses plus-values en termes économique, environnemental et de projet de territoire ;
- **259 390 euros à 5 projets d'investissements aquacoles** notamment pour la modernisation et l'achat de matériel.

TRANSPORTS :

- Projet de ligne nouvelle /grand projet ferroviaire Paris Normandie (LNPN)

Le projet de ligne nouvelle /grand projet ferroviaire Paris Normandie vise à améliorer significativement la qualité des services ferroviaires (régularité, confort, fréquences, temps de parcours...) de la Normandie et de toute la partie ouest de la Région Ile-de-France. Il consiste en la réalisation d'aménagements sur le réseau existant ou de lignes nouvelles sur les sections Paris-Mantes, Mantes-Evreux, Rouen-Yvetot. En février 2020, le secrétaire d'État auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire, chargé des transports, a confirmé le lancement de la seconde phase des études préalables à l'enquête publique, mais aussi la réalisation à terme de l'ensemble du grand projet, dans le cadre de la mise en œuvre progressive des différentes phases. La Région Normandie participe à hauteur de 7 854 000 € au financement des études préalables à l'enquête d'utilité publique, représentant 33 % du coût total du projet.

- Déploiement du GSM-R pour l'amélioration de la régularité des trains sur l'axe Mantes-Cherbourg

1 495 500 € ont été affectés à la réalisation des travaux de déploiement du GSM-R. Ces travaux consistent notamment en la pose de fibre optique sur la section Lisieux-Lison et l'installation tous les 5 km environ d'antennes et des équipements techniques associés. Ils permettront aux conducteurs des trains d'entrer en contact avec les opérateurs contrôlant les circulations (postes d'aiguillages, régulateurs, ...) en tout point du réseau, et avec une bonne qualité d'appel, de signaler plus efficacement un danger éventuel, et d'améliorer le traitement des situations perturbées.

- Remplacement de deux portions de voies sur l'axe Paris-Granville

Des traverses sur les deux portions de voie de l'axe Paris-Granville entre Saint-Cyr et Bourth et entre Le Merlerault et Surdon doivent être remplacées. Un remplacement de rail et de ballast est aussi nécessaire. Une subvention de **208 634 €** a été accordée à SNCF Réseau, représentant 50 % du coût total du projet, pour le financement des études.

- Travaux de renouvellement partiel de la voie sur la ligne Le Mans-Alençon

La section de ligne reliant Le Mans à Alençon présente un enjeu majeur pour les relations entre la Normandie, les Pays-de-la-Loire et le Centre Val-de-Loire. La dégradation de certaines sections de la voie 1 a conduit SNCF Réseau à mettre en place des limitations permanentes de vitesse à 60 km/h, dès mars 2017, engendrant une augmentation du temps de parcours de plus de 12 minutes dans le sens du Mans vers Alençon. Des travaux de renouvellement partiel de l'infrastructure ont été engagés afin de lever ces ralentissements. La Région Normandie participe à hauteur de **337 855 euros** au financement du projet de travaux d'infrastructure sur la section Le Mans-Alençon qui s'ajoute à une première participation de la Région de 190 500 euros.

- Soutien à la création d'un pôle d'échanges multimodal à la halte ferroviaire de Saint-Laurent-Gainneville

La Région a attribué la somme de **456 000 euros** au Havre Seine Métropole pour le projet d'aménagement d'un pôle d'échanges multimodal à la halte ferroviaire de Saint-Laurent-Gainneville, afin de favoriser l'intermodalité.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :

- Plus de 1,66 million d'euros pour le développement de projets structurants pour le territoire

Dans le cadre de la contractualisation avec les territoires, les élus régionaux ont décidé d'accorder une enveloppe globale de **plus de 1,66 million d'euros à 9 projets structurants**, dont 818 956 euros à la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre pour l'aménagement de la Base de Loisirs du Lac de Caniel, et 315 561 euros à la Communauté d'Agglomération Seine Eure pour la revitalisation du Centre Bourg et l'opération d'aménagement Poses FA B9D.

- Soutien à l'EPF Normandie

Les élus régionaux ont décidé d'attribuer **23 subventions pour un montant total de plus de 1,04 million d'euros à l'EPF Normandie** pour le financement du traitement de friches et de la démolition de bâtiments publics amiantés, pour l'application de la minoration foncière, pour la réalisation d'une étude de revitalisation de centre-bourg ou encore pour la réalisation d'une étude de requalification de zones d'activités.

- Soutien à l'aménagement de deux parcs d'activités

Dans le cadre du dispositif « Aide régionale aux parcs d'activités », la Région a attribué les subventions suivantes :

- **838 697 euros en faveur de la Communauté d'Agglomération Métropole Rouen Normandie** pour le financement des travaux de la phase 2 de la ZAC Plaine de la Ronce ;
- **821 075 euros en faveur de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole** pour le financement de l'aménagement de la zone d'activités Jules Durand au Havre.

- Soutien à divers programmes d'aménagements

Les élus régionaux ont décidé d'attribuer :

- **600 000 euros en faveur de la Métropole Rouen Normandie** pour l'aménagement de la place Henri Gadeau de Kerville dans l'éco-quartier Saint-Sever Nouvelle Gare » à Rouen ;

- **108 000 euros en faveur de la Commune de Rouen** pour l'aménagement des accès du jardin dans l'éco-quartier Saint-Sever Nouvelle Gare à Rouen ;
- **356 480 euros pour l'aménagement du jardin Saint-Sever dans l'éco-quartier Saint-Sever Nouvelle Gare à Rouen** ;
- **plus de 2,03 million d'euros pour le projet de renouvellement urbain du quartier « La Madeleine » à L'Aigle** ;
- **près de 3 millions d'euros en faveur de SNCF Gares&Connexions** pour les travaux de mise en accessibilité PMR des quais de la gare de Granville.

- 189 537 euros pour renforcer l'attractivité des centres villes de Rouen (76) et Evreux (27)

La Région soutient les villes reconstruites particulièrement touchées par les phénomènes de dévitalisation, de vacance des logements, commerces et services, voire de paupérisation, afin de renforcer l'attractivité de leurs centres. Dans ce cadre, elle soutient les opérations suivantes pour un montant total de 189 537 euros :

- rénovation et changement des garde-corps, nettoyage de l'entresol et des bandeaux au-dessus des commerces de l'îlot 11 situé résidence Le Parnasse à Rouen ;
- acquisition d'une œuvre d'art et mise en place de l'éclairage place Mandle à Evreux.

- 110 129 euros pour soutenir la revitalisation urbaine

Les élus régionaux ont attribué des subventions pour un montant total de 110 129 euros pour soutenir les créations/réhabilitations de logements locatifs à Sartilly Baie Bocage (50) et Alençon (61).

- Soutien à 5 projets innovants développés dans les quartiers prioritaires

La Région a décidé de soutenir, pour un montant total de **65 200 euros**, 5 projets innovants développés dans les quartiers prioritaires suivants :

- le projet d'insertion « Chantier des emplois de proximité », porté par l'Association pour le développement des emplois de proximité (ADEP) à Rouen (76) ;
- la Plateforme d'Orientation de l'Association Solidarité Plateau de Rouen (76) ;
- la constitution d'un annuaire de référents dans les quartiers prioritaires, habitants et acteurs, pour renouer un lien avec la presse et faire remonter l'information des quartiers, porté en Normandie par Association vu des Quartiers ;
- la mise en place du Dispositif CitésLab sur le territoire d'Evreux et de Caen dans le cadre de l'AMI porté par la Région Normandie et BPI.

- Soutien à la modernisation de la station SNSM de Barneville-Carteret (50)

Les élus régionaux ont accordé une aide 20 000 euros à la Commune de Barneville-Carteret pour la construction d'un local la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM).

- Création d'un pôle de compétences et de savoir-faire des entreprises culturelles créatives à Mondeville (14)

La ville de Mondeville souhaite réhabiliter le manoir de Valleuil, en vue de créer un pôle d'excellence des entreprises culturelles créatives et regrouper les acteurs de la filière économique culturelle dans le domaine musical et des arts visuels. Le bâtiment, d'une superficie de 690 m², pourra accueillir jusqu'à une douzaine d'entreprises. Il sera composé de lieux communs : salles de réunion, lieu de stockage, reprographie, espace de coworking... La Région soutient ce projet à hauteur de 190 491 euros.

NUMERIQUE :

- Le label « EPN Normandie » attribué à trois structure de la commune de Val-de-Reuil (27)

Les Espaces Publics Numériques (EPN) favorisent la diffusion d'une culture numérique auprès du grand public. 143 Espaces Publics Numériques sont d'ores et déjà labellisés

« EPN Normandie ». Le label Espace Public Numérique Normandie a été attribué aux trois EPN de la Mairie du Val de Reuil (27) : la Cyberbase Isaac Asimov, la Médiathèque Le Corbusier et le CCAS Jacques Monod.

DEVELOPPEMENT DURABLE :

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement durable du territoire, la Région a décidé d'attribuer :

- des aides pour un montant total de **173 500 euros à 96 normands pour l'acquisition d'un véhicule électrique** ;
- des subventions pour un montant total de **649 241 euros pour soutenir des projets de préservation de la biodiversité** ;
- des subventions pour un montant total de **457 082 euros de soutien à divers projets d'éducation au développement durable** (actions dans les établissements scolaires, organisations d'événements etc.) ;
- une subvention de **500 000 euros pour la modernisation du centre de tri de Guichainville (27)** ;
- des aides pour un montant total de **627 000 euros, au titre du dispositif IDEE Action « Chèque éco-énergie »**, pour accompagner **306 Normands** dans la rénovation énergétique leur logement ;
- des subventions pour un montant total de **272 432 euros pour soutenir l'aménagement de pistes cyclables sur les territoires de la Métropole de Rouen Normandie** (route du Manoir RD 65 à Mesnil-sous-Jumièges et rue des Coquelicots à Saint-Etienne-du-Rouvray) **et la réalisation d'une voie verte reliant Tourgeville à Villers-sur-Mer portée par la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie** ;
- des aides pour un montant total de **3 481 060 euros à treize projets de production d'énergies renouvelables** : unités de méthanisation, panneaux photovoltaïques...

TOURISME :

- Financement d'un programme d'accompagnement au rebond des entreprises touristiques normandes

La Région va consacrer **248 550 euros** à l'accompagnement au rebond des entreprises touristiques normandes dans le cadre d'un dispositif « diag flash tourisme », destiné à une soixantaine d'entreprises en Normandie. Menée par l'AD Normandie, cette démarche consiste à proposer un diagnostic personnalisé et efficient, en vue d'augmenter les chances de relance de l'activité des entreprises touristiques normandes après la crise sanitaire.

- Accompagnement du projet de restructuration du musée du débarquement d'Arromanches les Bains

La Région Normandie accorde plus de 1,61 million d'euros à la Commune d'Arromanches les Bains (14) pour la restructuration du Musée du Débarquement, qui consiste en un grand projet d'agrandissement et de rénovation de l'équipement et de sa muséographie.

- Soutien à divers projets de promotion de la destination Normandie Médiévale

Dans le cadre de la promotion de la Normandie Médiévale comme destination d'excellence, les élus régionaux accordent 806 562 euros à divers projets, dont 633 920 euros à la Commune de Domfront en Poiraise pour la restauration de l'Eglise St-Julien située au cœur de la cité médiévale.

CULTURE :

- Plan Normandie Relance Culture

Le dispositif Normandie Fonds Relance Culture vise à accompagner les structures culturelles qui risquent de continuer à subir les effets de la crise sanitaire sur plusieurs mois, voire plusieurs années. Ce dispositif aide ces structures à assurer la poursuite de leurs activités ou à s'engager dans des projets de relance de l'activité culturelle. A ce titre, les élus régionaux ont décidé d'attribuer **une enveloppe globale de 628 141 euros à 17 projets de création artistique et culturelle**, dont 183 141 euros à l'association Le Ballon vert, pour son projet de création et coordination d'un événement de clôture dans le cadre de la manifestation "Flaubert 21", commémoration du bicentenaire de la naissance de Gustave Flaubert.

- Maintien des subventions à des festivals et créations culturelles annulées ou reportées

La Région Normandie a pris la décision de **maintenir les subventions pour un montant total de 258 000 euros** à 14 manifestations et créations culturelles annulées ou reportées à cause de la crise sanitaire.

- Accompagnement de 9 salles de cinéma « art et essai » possédant 3 labels

La Région ont octroyé une aide globale de **115 000 euros à 9 salles de cinéma** qui ont obtenu de la part du CNC les trois labels art et essai, "Jeune public », « Patrimoine et Répertoire », « Recherche et Découverte", dont NOE CINEMA ROUEN (20 000 euros), l'Association CAFE DES IMAGES à Hérouville-Saint-Clair, et OBJECTIF CINEMASCOPE à Cherbourg en Cotentin.

- Soutien à la réalisation de 10 films et autres productions audiovisuelles en Normandie

Les élus régionaux ont alloué une enveloppe globale de 476 500 euros pour la production et réalisation de 10 documentaires visuels et longs métrages en Normandie, dont :

- 170 000 euros à la société de production EX NIHILO, pour la production du long métrage "Les jeunes filles à la peau blanche dans la nuit" de Patricia Mazuy ;
- 130 000 euros à la société NORD OUEST FILMS, pour la production du long métrage "Les passagers de la nuit" de Mikhaël Hers.

SPORT :

- 990 700 euros pour soutenir les associations sportives

Au titre du Fonds de soutien exceptionnel Jeunesse et Sport, la Région accorde une enveloppe globale de **990 700 euros à 13 structures du secteur associatif et sportif** impactées par la crise sanitaire.

- 466 700 euros pour accompagner les Centres Ressources du Sport de Haut Niveau dans leurs actions

La Région a attribué des aides pour un montant total de 466 700 euros pour accompagner les quatre Centres Ressources du Sport de Haut Niveau suivants dans leurs actions :

- Centre Régional Jeunesse et Sport du Havre
- Centre Régional Jeunesse et Sport de Petit Couronne
- Centre Sportif de Normandie (CSN)
- Institut Régional de Médecine du Sport et de la Santé - IRMS

- Soutien aux clubs sportifs normands

La Région Normandie accorde 70 000 euros au Havre Athletic Club, section Handball et 110 000 euros au Hockey Club de Caen pour le financement de leurs activités de formation

pour la saison sportive 2020/2021. De plus, la Région accorde 878 700 euros à 103 clubs normands évoluant à un haut de compétition nationale dans 47 disciplines.

- Aide aux évènements nautiques

La Région accorde 307 500 euros à l'organisation de 3 évènements nautiques, dont 300 000 euros à l'organisation de la 15ème édition de la Transat Jacques Vabre, au départ du Havre, qui aura lieu en octobre 2021.

EUROPE ET INTERNATIONAL :

- 292 737 euros pour accompagner divers projets dans le cadre des accords de coopération avec Madagascar et la Tunisie

Au titre du programme triennal (2019- 2021) de coopération entre la Région Normandie et la Région Atsinanana – Madagascar, cofinancé par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) et le projet AgriCoop (Agriculture et Coopératives) cofinancé par l'Agence Française de Développement (AFD), les élus régionaux ont décidé d'attribuer, pour la mise en œuvre des actions de leur coopération du 01/11/2020 au 31/10/2021 :

- 5 000 euros au Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin (PNRMCB), pour la mise en œuvre d'une aire de Développement Durable inspirée des PNR dans la commune d'Andevorante ;
- 4 000 euros à l'Alliance Française de Tamatave pour la coordination des activités du Club Droits de l'Homme en Région Atsinanana ;
- 40 000 euros à l'association Pisciculture et Développement Rural en Afrique (APDRA) pour l'appui à la structuration, au développement et à la valorisation de la filière piscicole en Région Atsinanana ;
- 7 000 euros, à l'association Artères pour la réalisation d'un album jeunesse documentaire s'appuyant sur des échanges entre élèves de Normandie et élèves d'Atsinanana ;
- 30 180 euros au Centre International d'Etudes pour le Développement Local (CIEDEL), pour un appui au renforcement institutionnel de la Région Atsinanana ;
- 30 550 euros, au Centre International d'Etudes pour le Développement Local (CIEDEL), pour renforcer la capacité du Conseil Régional Atsinanana à définir et mettre en œuvre sa politique de développement économique ;
- 6 000 euros à l'Institut International des Droits de l'Homme et de la Paix (2IDHP), pour la promotion des Droits de l'Homme auprès des jeunes et des organisations de la société civile de la Région Atsinanana et la préparation de la 10^{ème} édition du concours de plaidoiries des collégiens et lycéens de Tamatave ;
- 79 947 euros à l'association Trans- Mad Développement, pour le portage salarial et le fonctionnement du bureau de la coopération de Tamatave dans le cadre de la mise en œuvre du programme MEAE et du programme AFD, sur une période de 6 mois du 01/01/21 au 30/06/21 ;
- 36 260 euros à la Fédération Régionale des Maisons Familiales et Rurales pour l'appui au développement des activités du Centre de Formation de Techniciens animateurs Ruraux (CEFTAR) et au renforcement de l'animation du réseau MFR Atsinanana, en vue d'améliorer l'insertion des jeunes agriculteurs de la région Atsinanana, sur une période d'un an, du 01/01/2021 au 31/12/2021.

- Coopération décentralisée entre la Région Normandie et le Gouvernorat de Médenine

Dans le cadre de la coopération décentralisée entre la Région Normandie et le Gouvernorat de Médenine, les élus ont aussi attribué des subventions pour accompagner les actions suivantes, cofinancées par le Ministère des Affaires Etrangères, du 30 septembre 2020 jusqu'au 31 décembre 2021 :

- 52 300 euros à l'association Lapat pour l'appui au développement du tourisme et de l'agriculture durables ainsi qu'à la professionnalisation de la société civile ;

- 1 500 euros à l'Institut International des Droits de l'Homme et de la Paix, pour les actions d'éducation à la Paix et à la citoyenneté en Tunisie ainsi que pour le développement de partenariats avec les acteurs de la jeunesse autour du Prix Liberté, du 16/11/2020 au 30/08/2021.

Contacts presse :

Laure Wattinne – tel : 02 31 06 78 96 – laure.wattinne@normandie.fr

Charlotte Chanteloup – tel : 02 31 06 98 96 - charlotte.chanteloup@normandie.fr

Emmanuelle Tirilly – tel : 02 31 06 98 85 - emmanuelle.tirilly@normandie.fr